



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reforme de l'enseignement du SES

Question écrite n° 11931

Texte de la question

Mme Sandra Regol attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la réforme du CAPES et du master enseignement et éducation (M2E) en sciences économiques et sociales (SES), présentée sans concertation avec l'Association des professeurs de SES (APSES) et la communauté éducative. Le nouveau référentiel limite l'enseignement à l'étude des « fondamentaux » et exclut les débats de société ou théoriques. Le texte affirme en effet noir sur blanc que l'enseignement des SES « n'a pas pour objet la présentation de débats, qu'ils soient de société ou théoriques ». Cette orientation prive les futurs enseignants de la possibilité de développer la pensée critique des élèves et de leur transmettre la pluralité des approches scientifiques, essentielle à la compréhension des sciences sociales et à la participation éclairée au débat public. Elle souhaite donc savoir si le Gouvernement va revenir sur cette orientation du référentiel considérée par l'APSES comme un contresens éducatif et démocratique et comment il entend garantir une formation complète, pluraliste et sécurisée des futurs enseignants de SES, dans le respect de la science et du débat pédagogique.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Regol](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11931

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2025](#), page 10444